

Union européenne : l'extrait de raisin, premier additif botanique autorisé

L'extrait sec de raisin conçu et commercialisé par Nor-Feed (Nor-Grape 80) est le premier additif alimentaire d'origine botanique autorisé en nutrition animale par la Communauté européenne en tant que substance aromatique. Cette décision a été votée à l'unanimité par le comité Plantes de l'Animal nutrition & veterinary medicines (ANVM) lors d'une session réglementaire, les 14 et 15 novembre 2016. Elle intervient à la suite de l'avis positif publié par le conseil scientifique de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) en juin 2016 et de l'évaluation des méthodes d'analyses par le Laboratoire

de référence de l'Union européenne (LRUE), en mars 2016. L'Efsa avait alors souligné « *l'efficacité et la sécurité d'utilisation de l'extrait de raisin en alimentation animale* ».

Sa teneur garantie en polyphénols de plusieurs types est particulièrement intéressante pour les différents acteurs de la filière (prémixeurs, fabricants d'aliments et éleveurs). « *Nombre d'entre eux l'ont déjà référencé, en compensation du stress oxydant en élevage et pour apporter des antioxydants biologiques hydrosolubles, en utilisant les publications et travaux de Nor-Feed pour construire leurs dossiers d'allégation* », indique l'entreprise dans un communiqué. L'autorisation ayant été prononcée sur la base des résultats fournis par Nor-Feed, c'est sa méthode d'analyse et de caractérisation en substances actives qui feront référence pour l'évaluation de futurs extraits de raisin qui souhaiteraient cette même autorisation.